
ASSEMBLEE BOURGEOISIALE

Séance du mercredi 16 novembre 2016, à 20h15
en la salle bourgeoisiale de l'Hôtel de Ville de Romont

Présidence

M. Dominique BUTTY, Syndic

Présents-es

Pour la Commune de Romont

M. Jean-Denis CORNU,
Vice-Syndic, Directeur du dicastère des finances

M. Didier DEMIERRE,
Conseiller communal, Directeur du dicastère domaines/bâtiments/forêts

Pour la Bourgeoisie

18 citoyens et citoyennes actifs-ves bourgeois-es de la Commune de Romont
sur 266 convoqués-es.

Excusés-es

pour la Bourgeoisie
Mmes/MM.

Jean-Yves SALOMONE - Marie-Rose DIKOMO - Nicolas SCHMOUTZ - Elisabeth
TCHALOVSKI - Josiane LAGRANGE - Eduardo DONOSO - Hilda DONOSO - Javier LOPEZ -
Maria PEREIRA DA COSTA - Kadir ARSLAN - José SANMARTIN - Antonia SANMARTIN -
Giancarlo CERU - Teresa CERU - Raouf KHOUADJA - Najet KHOUADJA - Michel
BUCHMANN - Josiane BUCHMANN - Liliane CORNU - Denis GLANNAZ - Yves AYER -
Charles MUSSILIER - Domingos DE BRITO - Diana DE BRITO - Bonny DE BRITO -
François CHATTON

Rédacteur

M. Yves BARD, Secrétaire communal

Dactylo

Mme Hélène PITTET, Secrétaire.

Ouverture de la séance

Ouverture de la séance

S.2016.11.16 ASSBOU En sa qualité de Président de l'Assemblée bourgeoisiale, M. Dominique BUTTY, Syndic, salue les Bourgeoises et Bourgeois de notre Ville et déclare cette assemblée ouverte. Celle-ci a été convoquée selon les dispositions de la LCo, soit par affichage aux piliers publics, publication dans la Feuille Officielle du 4 novembre 2016, convocation personnelle datée du 24 octobre 2016 et sonnerie de la cloche no 6 de la Collégiale.

Il nomme deux scrutateurs, soit Mme Véronique SCHMOUTZ et Mme Marie-Madeleine MOREL qui indiquent la présence de 18 personnes sur 266 convoquées.

L'ordre du jour de l'Assemblée de ce soir est le suivant :

1. Accueil.
2. Procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 13 avril 2016.
3. Budget 2017.
4. Divers.

Aucune remarque n'étant formulée concernant la convocation et l'ordre du jour, M. le Président les soumet au vote de l'Assemblée, qui les accepte à l'unanimité.

Examen des objets

1. Accueil

S.2016.11.16 ASSBOU M. le Président se déclare très emprunté pour son petit mot d'introduction. Il revient d'un voyage au Canada où le système politique est différent de celui de la Suisse. Au Canada, la cheffe du gouvernement est la Reine d'Angleterre. Ce soir, il accepte bien volontiers d'endosser le rôle de la Reine d'Angleterre et d'assumer ce rôle très agréable.

Il passe sans transition au point 2 de l'ordre du jour.

2. Procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 13 avril 2016

S.2016.11.16 ASSBOU La lecture de ce procès-verbal n'est pas demandée. M. le Président le soumet directement au vote de l'Assemblée, qui l'approuve à l'unanimité.

Lors de la dernière Assemblée bourgeoisiale, M. Nicolas GRAND avait fait la proposition de ne plus lire systématiquement le procès-verbal et de passer directement au vote, ceci pour accélérer le déroulement de la séance.

Tenant compte du fait que le procès-verbal est consultable sur le site Internet, auprès de l'Administration communale et quelques minutes avant l'Assemblée bourgeoisiale, M. le Président propose qu'à l'avenir, le procès-verbal ne soit plus lu, sauf si un participant le demande expressément.

Mise au vote, la proposition consistant à ne plus lire systématiquement le procès-verbal lors des Assemblées bourgeoisiales est acceptée à l'unanimité.

3. Budgets 2017

S.2016.11.16 ASSBOU M. Jean-Denis CORNU, Vice-Syndic, Directeur du dicastère des finances, apporte quelques commentaires aux budgets 2017.

Contrairement aux années précédentes, le budget 2017 se présente sur un seul volet, celui du budget de fonctionnement, étant donné qu'aucun investissement n'est envisagé pour l'année 2017.

Il propose ensuite d'examiner le budget de fonctionnement.

D'une manière générale, toutes les charges et profits qui étaient liés aux deux domaines des Rochettes-Dessus et Rochettes-Dessous influencent les chiffres et ont disparu de certains chapitres.

Chapitre 020 Administration générale

Les charges d'assurances 020.318.0 diminuent de CHF 1'200.00. Les frais administratifs attribués à la Commune pour la gestion des biens bourgeoisiaux 020.318.1 sont réduits de CHF 2'000.00 suite à la vente des domaines et la diminution des charges administratives qui en découlent.

Chapitre 32 Culture

Le montant de CHF 5'000.00 attribué à la saison culturelle des Capucins est reconduit. Un montant de CHF 500.00 a été prévu pour satisfaire à d'éventuelles demandes de soutien. Dans les recettes est maintenu un montant de CHF 200.00 en lien avec les ventes des brochures dans l'Eglise des Capucins.

Chapitre 09 Finances et Impôts

Au poste 900.319.0, les charges sont réduites de CHF 5'004.00, ceci correspondant à la contribution immobilière des deux domaines.

L'entretien du bâtiment de la Grand-Rue 46, poste 940.314.0, mis à part le montant annuel ordinaire de CHF 3'000.00, comprend les dépenses pour la mise en conformité selon les prescriptions légales de l'ECAB pour un montant de CHF 5'000.00, le nettoyage des conduites de chauffage et radiateurs suite au raccordement du bâtiment au chauffage à distance (CAD) pour un montant de CHF 4'000.00 ainsi que la réfection du sol de la cuisine de la crèche "Casse-Noisettes" pour un montant de CHF 6'000.00.

Les charges et recettes du sous-chapitre 94 Immeubles

Se voient diminuées de tout ce qui concernait les deux domaines des Rochettes-Dessus et des Rochettes-Dessous.

Au Chapitre 95 Gérance de la Fortune et des Dettes

Les intérêts des dettes au poste 950.322.0 sont réduits de CHF 5'925.00, certains emprunts ayant été remboursés entre-temps.

La Bourgeoisie n'étant pas soumise à la même obligation que la Commune de procéder à des amortissements, il n'en a pas été prévu pour l'année 2017.

Récapitulation des différentes têtes de chapitre

Les charges sont estimées à CHF 77'706.00.

Les recettes sont prévues à hauteur de CHF 100'909.00.

Le résultat laisse envisager un excédent de revenus de CHF 23'203.00.

Les budgets 2017 de la Bourgeoisie ne suscitant aucune remarque ni question, M. le Président les soumet au vote de l'Assemblée, qui les approuve à l'unanimité.

4. Divers

S.2016.11.16 ASSBOU **4.1 Personnes ayant obtenu la nationalité suisse**

M. le Président donne lecture des noms des personnes ayant obtenu la nationalité suisse, respectivement la Bourgeoisie de Romont, durant l'année en cours, à savoir :

- Mme Anissa BORGES GOMES.
- Mme Mélanie BORGES GOMES.
- M. Antonio GOMES.
- Mme Adelaid LOPES BORGES GOMES.
- M. Luis LOURENCO MALAIA.
- M. Nevzat RAMQAJ.
- Mme Dragana STANISAVLJEVIC.

4.2 Informations diverses

M. Didier DEMIERRE, Conseiller communal en charge du dicastère des bâtiments, précise que les travaux de transformation de l'ancienne morgue des Capucins ont été mis à l'enquête publique le 23 septembre dernier.

Les offres pour l'adjudication des travaux sont en cours d'étude. Des travaux extérieurs seront également entrepris. La date pour effectuer ces travaux sera fixée en concertation entre la Bourgeoisie, la crèche "Casse-Noisettes" et les maîtres d'état, l'idée étant de pouvoir effectuer les interventions hors des périodes d'ouverture de la crèche.

Lors de la vente des domaines des Rochettes-Dessous, il a été constaté que la parcelle art. RF 2128 exploitée par M. Etienne Pittet n'avait jamais fait l'objet d'un contrat. Un accord a été trouvé avec l'exploitant afin de louer cette parcelle aux mêmes conditions que pour les parcelles voisines. Afin de compenser les pertes de location, une négociation se déroulera concernant une bande de terrain longeant la route de Bossens.

Conclusion

Conclusion

S.2016.11.16 ASSBOU La parole n'étant pas/plus demandée, M. le Président lève cette Assemblée bourgeoisiale et invite les participants à partager le verre de l'amitié au Café Suisse.

Signature

Signature

S.2016.11.16 ASSBOU Au nom de l'Assemblée bourgeoisiale

Le Président



Dominique BUTTY

Le Secrétaire communal



Yves BARD

Distribution

Distribution

S.2016.11.16 ASSBOU - Conseil communal
- Chefs de service
- Membres de la Commission bourgeoisiale